

3^e département

Börsenstrasse 15
Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 1 631 31 11
Fax +41 1 631 39 11
<http://www.snb.ch>

Zurich, le 22 avril 2004

Marchés monétaire et des changes
HG/HMI

Titres admis par la BNS dans ses pensions – Extension par l'entrée d'emprunts d'Etat néerlandais

Mesdames, Messieurs,

A partir du 3 mai 2004, la Banque nationale suisse (BNS) acceptera en garantie, dans ses pensions de titres contre francs suisses ("repos"), des emprunts d'Etat néerlandais en euros également. Le volume de l'émission doit porter sur un montant minimum de 1 milliard d'euros. En outre, ces titres doivent être négociés auprès d'une bourse reconnue, ou sur un marché représentatif, et livrables par la SIS SegaInterSettle AG. Le transfert des titres à la SIS peut être effectué aussi bien par Clearstream, Luxembourg, que par Euroclear, Belgique.

La BNS complétera en conséquence le panier "Euro CG Basket" à partir du 3 mai 2004. Les valeurs entrant dans la composition du panier sont publiées sur Internet, sous www.snb.ch/Actualités/Repos.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Banque nationale suisse

Thomas J. Jordan

Karl Hug